

Premier plan

Le journal d'informations du PUCA plan | urbanisme | construction | architecture

N°18 AVRIL - JUIN 2009

AGENDA avril 2009 - octobre 2009 **BRÈVES** Colloques, consultations de recherche, rencontres et séminaires **ENTRETIEN** Jean-Paul BLAIS : Renouveler et recomposer les quartiers : retours sur la démolition **ATELIERS** Les ateliers bruit **LIBRAIRIE** Les publications du PUCA et chez les éditeurs **DOSSIER** Information géolocalisée et connaissance des territoires **POINTS DE VUE** Villes durables : points d'accords et controverses dans la recherche

PUCA



Ville du Port à l'île de la Réunion, PRU

© Infographie Luc Salvaire

Editorial

Faire la ville durable (ou « soutenable ») est devenu un mot d'ordre partagé par la quasi-totalité des opérateurs urbains en Europe. Pour autant, cette formule décrit-elle un modèle unique de ville ? Sans doute pas. Chaque espace a sa spécificité, produit d'un contexte et d'un régime d'urbanisation particuliers qui invitent à partir de l'existant pour continuer la ville et non à produire de la ressemblance. Au-delà des spécificités irréductibles à chaque ville, quels sont les points de convergence et les lignes de clivage de la recherche en ce domaine ?

Un des dossiers de ce numéro de Premier Plan propose une synthèse issue d'ateliers consacrés à cette question en ciblant principalement deux axes stratégiques : le périurbain et la mobilité urbaine. Le PUCA s'intéresse également aux évolutions de l'observation et de l'analyse des phénomènes urbains induites par les nouvelles technologies. Or, ces nouvelles technologies sont en train de modifier radicalement l'approche de l'information géographique. Elles impliquent des changements dans le traitement des données mais aussi dans leurs modes de mobilisation et de communication. Pour mieux en apprécier les enjeux, notamment pour que l'information géographique puisse

toujours mieux tenir son rôle d'aide à la décision politique et à l'aménagement territorial, le PUCA a mené cinq ateliers avec pour thème commun « information géolocalisée et connaissance des territoires ». Ces ateliers ont été l'occasion de présenter des initiatives et expérimentations locales et d'en partager l'expertise. Ils ont aussi permis de repérer de nouvelles pistes de recherche à explorer. Le second dossier de ce numéro résume l'ensemble de ces réflexions. En ce qui concerne le PUCA lui-même, on notera le renouvellement de son Conseil scientifique. Bernard Pouyet, arrivé au terme de son mandat, cède sa place de président du Conseil scientifique à Michel Lussault, géographe et président

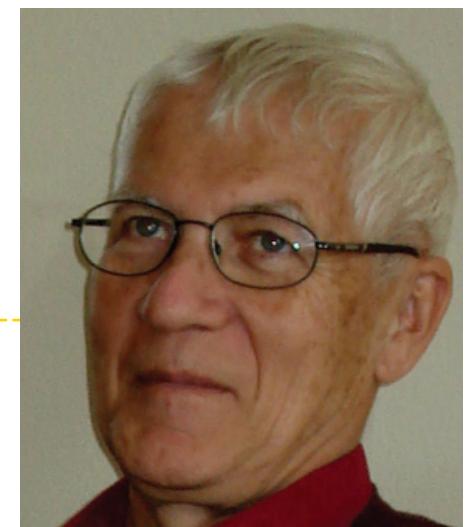
du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur de l'université de Lyon. Dans l'entretien que lui consacrera le prochain numéro de Premier Plan, Michel Lussault présentera sa vision de la recherche incitative ainsi que la conception du Conseil scientifique qu'il proposera aux membres de la nouvelle instance.

Derrière ces trois « focus », c'est à chaque fois du rôle de la recherche et de l'expérimentation dont il est question... et de la manière dont l'une et l'autre « travaillent » pour la décision urbaine.

Emmanuel RAOUL
Secrétaire permanent du PUCA

Renouveler et recomposer les quartiers : retours sur la démolition un parti-pris de Jean-Paul Blais

À l'occasion de son départ à la retraite, nous avons tenu à recueillir son point de vue d'urbaniste, nourri de son expérience et du suivi d'une récente consultation de recherche pour éclairer ce débat.



Dans le programme national de rénovation urbaine défini par la loi du 1^{er} août 2003 (loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, communément appelée loi Borloo), le principe de la démolition, à côté de la résidentialisation, est affiché comme l'un des leviers de la politique de la ville et comme l'un des outils de recomposition des quartiers de grands ensembles. Concernant la seule démolition, ce sont 200 000, puis 250 000 logements dont la démolition est annoncée, avant de revenir à un objectif plus réaliste de 130 000 logements. Le programme insiste sur l'exigence d'un logement social reconstruit pour un logement social démolî. Face aux trois millions de mal-logés en France, et dans un contexte où la crise du logement perdure, il n'est pas inutile de revenir sur le sens de ces démolitions et sur leur place dans le projet urbain. C'est la raison pour laquelle nous en avons fait le fil directeur de ces questions écrites à Jean-Paul Blais.

En matière d'habitat, les démolitions ont longtemps été un tabou. Sont-elles aujourd'hui devenues un acte banal ?

Les démolitions ne datent pas d'hier. Il y a vingt ans, les premières images avaient frappé les esprits. C'est leur caractère spectaculaire plus que leur principe qui retenait l'attention « *Et puisqu'il y avait un risque d'explosion sociale, ils ont décidé de faire imploser la plus grande barre, celle du Sud ... La foule des badauds venus assister au spectacle était grande, on avait construit des tribunes pour les personnalités... dix secondes pour effacer le mal de vivre* »¹ écrivait, par exemple, François Maspero à propos de la démolition de la barre Debussy à La Courneuve, en 1986... Deux secondes vont suffire pour ne plus voir le B3 de la cité du Franc-Moisin, en septembre 1995... La Muraille de Chine, à Saint-Étienne, s'écroule en mai 2000 devant les télévisions locales et nationales... En juillet 2006, dix secondes suffisent pour que trois tours du quartier du Val Fourré disparaissent du paysage, abandonnant 40 000 tonnes de gravats, comme après un tremblement de terre.

Certes, avec le temps, ces spectacles ont perdu de leur charme : l'immeuble à démolir est habillé de toile avant son implosion, et « *la boule géante qui démolit un bâtiment relève de l'image d'Epinal* »². La démolition d'une barre ou d'une tour est devenue la déconstruction, elle est aujourd'hui hautement technique (analyse des structures, tri des déchets, vérins, robots, machines sophistiquées, chantiers écologiques...).

Dans les années 70, héritée des débats entre la qualité, l'urgence et la démagogie comme ceux autour des opérations « Million » ou des « Chalandonettes », la question de l'avenir du logement social était déjà affichée. Robert Lion n'écrivait-il pas dès 1975 : « *l'habitat récent risque d'être périmé avant d'être amorti. On peut craindre notamment : la désaffection de certains quartiers qui se constituent en ghetto, des contraintes sur les modes de vie, facteurs de tensions sociales, une obligation de démolir. Plus de deux millions de logements postérieurs à 1950 devront être détruits avant la fin du siècle* »³.

Est-ce que démolir ce serait avouer un échec ? Un échec des pouvoirs politiques et des penseurs d'alors qui confirmerait l'hypothèse selon laquelle la production architecturale est par excellence un mode d'affirmation symbolique d'un pouvoir sur un espace (dans l'histoire de nos villes, les classes dominantes n'ont-elles pas

inscrites dans la pierre leur réussite économique et posé à part, dans les ZUP⁴, l'habitat populaire?). Quelle meilleure manière pour un pouvoir de s'affirmer et de marquer son temps, que de démolir le « rejeté » et de reconstruire autrement au même endroit?⁵

À côté des démolitions qui appellent des constructions nouvelles, on rencontre en Europe des villes qui se dédensifient, qui rétrécissent au point qu'on peut s'interroger sur leur avenir... Pour refaire la ville doit-on commencer par faire le vide ?

C'est une question aussi vieille que la ville : le luxe du vide⁶ Soulignons d'abord qu'une telle approche ne peut faire abstraction d'une dimension historique qui nous rappelle que nombre de villes sont amenées à disparaître. Par exemple, dans son ouvrage *la destruction comme élément d'histoire naturelle*, W.G. Sebald souligne l'ampleur de la destruction des villes lors des deux dernières guerres mondiales⁷. On sait aussi comme l'a montré Jean-Luc Pinol que des villes, en Europe, ont disparu de la carte, tout comme cela arrive encore aujourd'hui dans d'autres pays du monde⁸.

Ces changements urbains sont particulièrement sensibles dans les contextes de désurbanisation. Les villes en rétrécissement (les *shrinking cities*) symbolisent un phénomène mondial valorisable, à certaines périodes de l'histoire urbaine, grâce à la culture des ruines (Troie ou Pompéi... hier, des usines et des centres commerciaux abandonnés... demain). Dans ces villes, la perte de population a entraîné l'abandon des logements et touche la plupart des quartiers. Elles deviennent des villes désertées, « perforées » par des dents creuses, par des friches délaissées sans industries et sans occupants ou, au mieux, par des espaces verts éphémères.

Dans cette ville rétrécissante, frappée par un sous-emploi chronique, les charges par habitant augmentent, il y a moins de ménages pour répartir le coût fixe des services : eau, chauffage urbain, entretien routier, pollution des sols, friches. Pourquoi alors ne pas tout démolir ? Une ville minière qui n'a plus de mines, une ville industrielle qui n'a plus d'industries est-elle encore une ville ? Un quartier industriel de Leipzig n'est-il pas redevenu un terrain agricole dans les années 1990 ?

Cette disparition possible de la ville, au profit d'ailleurs, comme beaucoup le regrettent, d'un étalement dans des périphéries parfois lointaines qui pose des questions complexes de gestion aux autorités locales, ne peut nous faire oublier que la ville dense et compacte est un parti-pris urbain qui mérite d'être débattu comme cela fut le cas après la Révolution d'Octobre. D'une part, les « urbanistes » prônaient une urbanisation rationnelle, scientifique et politique, basée sur la mécanisation, le travail, et les technologies et d'autre part, aux dépens des villes anciennes, les « désurbanistes » prônaient l'éclatement des structures urbaines au profit d'un mélange de logements et de petites unités agricoles ou industrielles reliés par des transports.

Ainsi, après 1926, près d'un millier de ces villes nouvelles, formes concrètes du nouveau mode de vie socialiste, seront créées en Russie, même si ces utopies ne pourront durer, car « les villes ont joué un rôle important pendant la révolution, nul besoin de les faire disparaître et de les liquider » rappelle-t-on dès 1931.

Jean-Paul Blais, urbaniste et sociologue, a travaillé, depuis 1968, dans divers bureaux d'études, dans des équipes de chercheurs, dans le réseau des CAUE et dans le logement social. Il a régulièrement enseigné (en particulier à l'ENPC). Il a terminé sa carrière au Plan Urbain, puis au PUCA

Entretien

Tout cela s'inscrirait dans des tendances qui dépassent le cadre des politiques publiques ?

Non. En France, le jeu des acteurs dans la recomposition-démolition est relativement clair, même si, selon les contextes politiques locaux les poids des uns et des autres ne sont pas comparables. C'est bien évidemment la commune qui porte le projet et qui en finance une partie. À côté d'elle, l'Etat et ses subventions par le biais de l'ANRU* (Agence Nationale de Rénovation Urbaine, créée en 2003), les bailleurs sociaux, les villes, les promoteurs privés et accessoirement les communautés urbaines, les services régionaux et départementaux font partie de la panoplie des acteurs de la recomposition des quartiers. L'habitant, lui, est peu présent. Chacun tient à affirmer sa présence et aucun ne veut laisser la municipalité concernée être seule au centre du dispositif. L'Etat a vu son rôle fortement évoluer. Il était plutôt suiviste devant le portage des projets de renouvellement urbain par les collectivités locales, puis est devenu, dès 2003, fédérateur avec la création de l'ANRU et même accélérateur, mais à la suite de dispositifs antérieurs.

Un « gouvernement à distance » des villes, pour reprendre la formule consacrée de Renaud Epstein ?

Certains y voient effectivement un nouveau mode de gouvernance de l'État. Peut-être. Mais souvent, en fait, il s'agit de modifications à la marge des projets portés par la collectivité et les bailleurs.

Cependant, il ne faut guère se faire d'illusions, les décalages des savoir-faire rendent peu réaliste la possible création d'un intérêt collectif entre des municipalités rouées à l'exercice de l'instrumentalisation des politiques de l'Etat, des bailleurs experts en gestion patrimoniale et résidentielle, et des intercommunalités aux compétences trop récentes pour pouvoir gérer les questions de l'habitat avec une approche globale.

Il y a des rapports de force, certes, mais ils n'expliquent pas tout. Qu'est-ce qui conduit à démolir, en France ?

Prenons un exemple au hasard : les premiers immeubles sont construits en 1962, les démolitions commencent en 1982 et la municipalité y a recours régulièrement jusqu'en 1994.

Les raisons réelles des démolitions ne sont pas aisées à formuler pour les acteurs politiques, car elles s'entrecroisent entre deux volontés extrêmes. Pour caricaturer : c'est changer les habitants ou changer les bâtiments ! Chaque monographie nous montre que les justifications de la démolition par les acteurs locaux sont toujours multiples et la diversité des motifs invoqués pour chaque opération peut même entraîner un brouillage du sens. La liste de ces justifications souligne cependant l'impossibilité d'affichage clair de la différence entre question urbaine et question sociale. La démolition cherche à faire disparaître la violence urbaine, à chasser les trafics et la drogue, à détruire les maux des grands ensembles non résolus par l'accumulation des procédures antérieures, prônées par l'Etat, comme les opérations HVS (« habitat et vie sociale » insistait sur l'amélioration du cadre de vie), les interventions DSQ (le « développement social des quartiers » insistait sur des initiatives de développement local), les contrats de ville (qui ouvraient la porte à la discrimination positive) ou plus récemment les GPV (les « grands projets de ville » cherchaient à introduire la mixité pour sortir des particularismes et des communautarismes).

L'ensemble démolir, reconstruire et recomposer, parfois renommé, un peu facilement, sous le terme de « projet urbain », reste un outil aux multiples usages, non sans contradiction parfois :

- Outil patrimonial qui permet au bailleur de renouveler ou de faire disparaître à moindre coût un bâti dégradé, non-réhabilitable (même avec beaucoup de subventions), obsolète ou vétuste, et de gérer la vacance qui entraîne une gestion déficitaire,
- Outil d'aménagement urbain qui permet de réaliser une réorganisation spatiale, une réadaptation du quartier et de répartir autrement l'espace public, loin du fonctionnalisme des Trente Glorieuses,
- Outil de la transformation de la vocation d'un territoire, de « libération » du terrain ; ainsi, l'assiette foncière récupérée peut permettre d'introduire une diversité d'occupations,

- Outil de lutte contre l'étalement urbain ; le renouvellement de la ville sur elle-même favorise la reconquête des espaces délaissés ou sous-occupés et permet des opérations plus denses,
- Outil de peuplement afin de répartir autrement les populations en difficulté concentrées dans ces quartiers. La mixité de peuplement est alors l'objectif prioritaire.

Ce dernier entraîne de nombreux débats : la démolition est-elle une réponse à la dégradation de la vie sociale dans les grands ensembles ? Une collectivité va-t-elle décider de ses priorités d'action en fonction de ces problèmes sociaux ? Sauf quelques communes dont des élus veulent refuser l'immigration, jamais il ne peut être dit explicitement par une collectivité qu'il faut chasser la population d'un quartier, mais cette hypothèse n'est pas totalement absente. L'affichage du terme « mixité », urbaine ou sociale, masque en fait des objectifs parfois opposés⁹.

Quoi qu'il en soit, la rénovation urbaine au sens de démolition-reconstruction, devient l'horizon politique pour sortir des difficultés rencontrées par les quartiers sensibles.

Mais la mixité ne procède pas que de la substitution d'un type de logement par un autre ?

Il faut en effet distinguer une mixité urbaine qui propose une nouvelle image des quartiers et qui assure une diversité et une homogénéité à l'échelle de la ville. Ses leviers en sont : la « dédensification », l'amélioration des logements, la recomposition des espaces publics, la création d'îlots urbains, l'introduction de nouveaux services, la reconquête de liens avec le reste de la ville par les transports. Et d'autre part, une mixité sociale qui se présente comme le nouvel horizon du renouvellement urbain, pour des quartiers concentrant et cumulant les mêmes handicaps (pauvreté, chômage, précarité...). Il y a là quelque chose que l'on peut juger paradoxal ou ambitieux : alors que la logique de l'entre soi affecte la ville dans son ensemble, on voudrait dans ces quartiers faire autrement afin d'échapper à une ville où la spécialisation sociale et ethnique des espaces résidentiels est prégnante).

Cette forme de mixité invite des catégories sociales différentes à cohabiter dans l'ensemble de l'espace urbain en dispersant les populations les plus pauvres et en ouvrant les portes des nouvelles constructions dans les territoires des grands ensembles à des populations aux revenus plus élevés. Certes, depuis plus de 30 ans, les politiques de la ville ont successivement cherché à résoudre les difficultés de ces quartiers en améliorant le cadre de vie, en favorisant les initiatives endogènes, en utilisant avec discréption le levier de la discrimination positive... mais, les valeurs de mixité et de mobilité résidentielle s'imposent aujourd'hui comme relais pour ces objectifs politiques.

Vous n'évoquez pas les « effets de lieu » ou, pour le dire autrement, l'influence positive ou négative attribuée au côtoiement social dans l'espace du quartier ?

La recherche de ce type d'effet mériterait d'être explorée davantage mais elle ne me semble pas au cœur des projets. Car, outre le vocabulaire de la mixité, cette volonté de maîtriser la recomposition sociale s'appuie sur un lexique spécifique dans lequel la question des effets reste implicite : créer une nouvelle attractivité, définir une nouvelle économie résidentielle jusqu'alors figée de la spécialisation socio-ethnique et de la captivité résidentielle (et répondre au désir de rester des habitants), faire venir des investisseurs privés (en plus de la Foncière Logement, association issue du 1 % logement, créée en 2001) et privatiser des espaces en bas d'immeubles...

La place des habitants dans les projets s'en trouve-t-elle changée ?

Il semble évident aujourd'hui, malgré les discours des hommes politiques et des techniciens, que l'habitant est quantité négligeable dans ces opérations de recomposition urbaine, même si cet habitant existe dans les statistiques sociales. On ne peut que regretter que le modèle de l'Alma-Gare (opposition, à Roubaix, à la démolition de courées dans les années 1973), réaction organisée d'habitants pour protéger leurs modes de vie, leurs formes de sociabilité et leur identité collective soit si loin des préoccupations actuelles...

Entretien

N'est-ce pas une vision un peu nostalgique ?

On craint la multiplication de positions d'habitants même très concernés. Certains ressentent vivement le rejet de ne pas être considérés comme un acteur de poids. Je pense à cette réaction d'habitants rapportée dans une étude sur une opération de démolition « *nos logements, c'est quand même pas des écuries !* ». Certains sont fatalistes : « *que l'on participe ou non, l'opération se fera quand même* ». D'autres font un constat encore plus amer « *lors de ces projets de réhabilitation, on ne souhaite en aucun cas associer les habitants à la transformation des quartiers. De vagues réunions de concertation ont lieu mais les décisions sont prises ailleurs, sans nous... Le combat que nous menons est colossal face à ces projets financiers... Ainsi, nous serons des exilés éternels...* »¹⁰. Cet « oubli » des habitants est d'autant plus facile que les résistances sont peu organisées. Les coordinations anti-démolition des quartiers populaires, lorsqu'elles existent, sont peu entendues.

A vous écouter, on aurait cessé d'attendre une dynamique quelconque de ces quartiers. Certes, mais ne les créditez-vous pas d'une vitalité sociale qu'ils ont en partie perdue ?

Alors que « *lors de leur construction c'était un centre de village où il fait bon vivre, une grande famille* », ont dit des journalistes¹¹, ces bâtiments, ces quartiers, sont devenus symboles d'anomie, de pauvreté et de communautarisme et sont aujourd'hui proposés à la démolition. La rhétorique n'est pas nouvelle : « *Dans six mois, plus rien ne resterait de ces logements de pauvres dont une commission d'hygiène avait dénoncé l'insalubrité... Cette rue aux habitudes nouées si étroitement dans la pauvreté de tous les jours...* »¹²

Mais les travaux de recherche soulignent l'attachement au quartier, sans qu'il s'agisse d'une vision idyllique du quartier populaire. La diversité de peuplement, la qualité des relations de voisinages comme le rôle de la cage d'escalier, l'importance des formes d'entraide assurée par la communauté pour les étrangers... nous entraîne loin d'une image de la dégradation d'un quartier, dans une vision réaliste de la vie quotidienne. Certes, on ne peut cacher des conflits, des dégradations des relations de voisinage, des tensions avec les gardiens, des rejets de la police de proximité. Mais, à côté de ces situations, on a des habitants qui vivent dans un univers urbain familier, dans lequel ils sont ancrés, ce qui fait comprendre une grande partie de leur résistance au changement.

L'idée de prendre en compte un « droit à la ville », un « on se sent chez nous », est encore loin de nos pratiques opérationnelles... Ce droit à la ville, éloigné de ces univers urbains familiers, semble trop souvent confondu avec la demande sociale latente de maisons individuelles qui serait a priori plus valorisante. Cela permet de justifier la démolition de bâtiments emblématiques du mal être et de l'insécurité d'une partie de la population. Cela valorise la collectivité et paraît positif sur le plan électoral.

Les habitants ne bénéficient-ils pas malgré tout de ces opérations ?

Certes, certains échappent à un système de déplacement ressenti comme essentiellement procédurier, dans lequel ils sont un numéro de dossier qui permet de quitter un lieu pour aller dans un ailleurs où leurs compétences d'habitant sont mises à mal : comment bien comprendre le plan d'un futur logement par exemple ?

Certains, en effet, profitent de ce changement, non choisi, pour gérer une évolution personnelle et familiale, sortir de réseaux dans lesquels ils étaient prisonniers, en quelque sorte vouloir vivre dans un lieu renouvelé.

La comptabilité de ces attitudes, entre la confiance et la démotivation, entre l'enthousiasme et la précarité, reste difficile, car cela doit être examiné sur une longue durée et bien d'autres événements (dont l'emploi) interfèrent avec le changement d'habitat.

Les logiques patrimoniales des bailleurs, soutenues par l'État, vont permettre d'en finir avec certaines situations insécurisantes ; les démolitions s'accompagnant potentiellement de relogements, le bailleur peut être tenté par l'éviction ou la dispersion des familles. Lorsqu'une tour ou une barre montre ses entrées dégradées, ses troubles de voisinage, ses non-paiements des loyers, ses boîtes à lettres saccagées, ses halls occupés, ses ascenseurs hors service... le changement d'image, par la destruction, supprime ces problèmes de délinquance (ou reporte ses effets ailleurs !)

Que peut-on dire des formes urbaines en jeu ?

Les critiques de la conception des formes urbaines qui président à l'existence des grands ensembles sont constantes : la structure viaire dessine un maillage d'îlots très vastes, monofonctionnels, et peu irrigués par des voies. Ailleurs, la répartition verticale des fonctions dans les tours et un paradis du piéton à dominante minérale créent un schéma introverti qui isole le quartier du reste de la ville, en particulier lorsque des dalles ont été construites. Ailleurs encore, les courbes, les voies en cul-de-sac, l'îlot fermé et l'immeuble continu entraînent une faible lisibilité des plans quelle que soit la qualité des logements. En bonne logique urbanistique de tels constats devraient conduire à l'évidence de la démolition de ces ensembles stigmatisés, hors de toutes considérations sociales.

Démolir, mais pour inventer quelle forme urbaine ? C'est bien là la question. Une lecture de dossiers de rénovation urbaine laisse perplexe sur le discours de la forme urbaine : grâce à la démolition, l'architecture reviendra à « *une taille humaine* », le quartier va obtenir enfin son « *cœur de trame orthogonale avec de petits collectifs* », d'ailleurs « *plusieurs voiries nouvelles formeront l'armature du projet urbain* ». Ainsi des « *formes apaisées* » vont permettre de « *redorer l'image du quartier* » et de le désenclaver. Les « *trames vertes* » et les « *espaces piétonniers* » ne sont pas oubliés dans cette vaste panoplie de solutions urbanistiques.

L'intérêt de démolir est souvent comparable d'un site à l'autre : d'abord il s'agit de reprendre la trame viaire en complétant le réseau des voies ou parfois en la créant et en même temps d'améliorer les accès et les liaisons avec le reste de la ville (en particulier à l'aide des transports en commun dont la station du tramway est un symbole), ensuite il s'agira de changer la volumétrie des constructions, de généraliser la notion d'îlots fermés ou résidentialisés, de construire un centre urbain principal ou secondaire, de suggérer de nouvelles implantations commerciales, ou encore de traiter les espaces publics qui appartenaient aux bailleurs en les affectant à la collectivité locale.

En dehors de la prise en compte des répercussions du relogement sur les familles, la diversité des situations locales s'impose, mais le vocabulaire des projets présente des constantes : diversité urbaine au lieu de banalisation, restructuration des formes urbaines en respectant quelques éléments de mémoire, schéma d'intention évolutif au lieu d'un projet figé, apaiser, remodeler...

Le paysage urbain de demain se dessine : la diversification du produit logement s'impose, les tours et les barres deviennent de l'habitat individuel en bande ou de petits collectifs bas, les îlots sont enclos, la résidentialisation devient la règle, les murs sont plantés...

Et l'urbaniste dans tout cela ?...

Pour l'urbaniste, ces propositions posent une question majeure : quelle est la place de la démolition dans le « projet urbain » si celle-ci est un préalable et s'affirme comme l'une des bases de toute action sur ces ensembles pour récupérer du foncier ? L'aménagement ne doit-il pas être à l'écoute de la nécessité de créer une nouvelle attractivité, une nouvelle économie jusqu'alors figée de la spécialisation socio-ethnique et de la captivité résidentielle. Chaque opération est une histoire locale et s'analyse de façon spécifique : questions urbaines locales, systèmes décisionnels et systèmes de gestion locaux. Le reste de l'intervention relative à l'organisation spatiale vient plus tard : faire passer une voie, créer un espace public, faire disparaître un habitat obsolète, assurer une nouvelle offre de logement... « *Avoir un projet, c'est plus difficile que de créer du foncier, car faire un projet nécessite des études et du dialogue* » souligne un promoteur ; en d'autres termes, la valeur du terrain est supérieure à celle du projet et de son architecture.

La consultation de recherche « Renouveler et recomposer les quartiers » a produit des rapports qui traversent environ une cinquantaine de quartiers. À la lecture de ceux-ci, apparaît clairement que le tabou est devenu dogme et l'acte de démolir s'est banalisé. L'interdit initial a été progressivement levé. La démolition est actuellement admise et même encouragée. Certains d'ailleurs proposent de parler de « démolissabilité » comme une notation qui serait incluse dès la construction même.

Entretien

Mais, dans un raisonnement économique, cela signifie un échec, voire un gâchis, qui sous-entends que, jusqu'ici, les investissements se sont faits à perte. Je ne veux pas dire, par-là, que ces ensembles étaient destinés à demeurer pour l'éternité, mais que les investissements consentis pour les améliorer eux, ont été faits à perte. Dans un raisonnement social, ces actions sont présentées comme une réponse appropriée pour lutter contre les effets de cumul des disparités, des inégalités et des difficultés socio-économiques d'une population défavorisée, et voire, ouvrir la porte à la gentrification.

On ne peut éviter une interrogation face à cette pratique et se cacher devant les réalités de l'existence de communautés de turcs, de maghrébins, de subsahariens, d'immigrés plus récents d'Asie ou de l'Est de l'Europe... l'état physique des bâtiments est-il un prétexte ? Est-ce que vraiment la démolition est le seul recours contre la spirale de la dégradation et les violences : une sorte de purification ? Ainsi, démolir permettrait de « lisser le tissu social, quitte à ce que, dans les trous de l'étoffe, se multiplient les hébergés, les mal-logés, les sans-domicile-fixe et les exclus »¹³.

Les Grands ensembles résistent à la transformation, certes. Cette inertie conduit à la démolition, après trente années de tergiversations. Mais l'effet escompté des démolitions est une « rentrée en ville » de ces quartiers, une redynamisation des bouts de territoires, une création de valeur foncière nouvelle ? Fabriquer des quartiers comme les autres ou des quartiers populaires ? Il y a-t-il une volonté politique de faire disparaître les difficultés sociales marquées par des formes urbaines stigmatisées, ou simplement de déplacer les incivilités ?

Parmi les travaux et les réflexions que vous évoquez, y en a-t-il qui vous paraissent insuffisamment abordés ?

Il me semble, dans les recherches du moins, que l'on rencontre peu de débats sur la valeur patrimoniale des grands ensembles (le patrimoine étant entendu ici au sens de patrimoine culturel commun) : la cité-jardin de Drancy a été détruite en 1975 ; ailleurs des associations cherchent à protéger, par exemple, les œuvres de Marcel Lods, de Jean Renaudie, d'Emile Aillaud... même si comme le raconte un maire « *on a déjà fait beaucoup de concessions pour préserver le site... alors que cela aurait été plus facile de tout démolir* ».

Par ailleurs, on ne voit guère d'acteurs soucieux des relations entre le quartier où il y a des démolitions et les quartiers voisins. Les franges, espaces d'habitats ou d'activités, sont en dehors de la procédure (encore plus fortement s'il s'agit d'une autre commune). Cet isolement n'est contré que par les opérations de désenclavement dont le tramway reste un symbole.

Enfin – mais ça les travaux de recherche le rapportent – il y a un formidable décalage entre les discours sur le développement durable et une stratégie de démolition qui ne prend en compte cette dimension qu'à propos des logements à construire – durables - et des chantiers propres... La question de la transformation des grands ensembles en ville durable n'est jamais abordée. Pourtant, depuis les assises de Banlieue 89 où il était prôné qu'il fallait « en finir avec les grands ensembles », nous pensions que la démolition devait être une stratégie et non une fin en soi, comme elle en donne encore le sentiment.

* L'ANRU reste le principal financeur des opérations et aide à développer un partenariat avancé entre les acteurs locaux. À Marseille, par exemple, l'ANRU apporte en moyenne 28% du montant des coûts des interventions (jusqu'à 38 % dans quelques sites). Ces actions restent cependant sensibles aux situations locales. L'examen des dossiers nous permet d'insister sur leurs nuances et leurs diversités entre des zones où la volonté politique locale d'intervention est forte et amène souvent des dérogations dans les exigences, des zones où les ambiguïtés conduisent à alléger les interventions, des zones où tout est affiché mais incertain tant en fonction d'aléas politiques locaux que d'incertitudes de financement et, surtout des zones exemplaires dont la presse peut s'emparer, elle nous offre régulièrement des images d'effondrement de barres ou de tours. Mais cela n'empêche pas de souligner que la reconstruction associée aux démolitions dans les termes de l'ANRU est fortement différée notamment parce que les bailleurs sociaux jouent sur l'appréciation de l'opportunité et doivent porter l'ensemble de l'action sous ses aspects techniques et sociaux.

1 *Les passagers du Roissy-Express*, François Maspero, Seuil, 1990 (p. 197)

2 « Matériels, place à la déconstruction », *Le Moniteur des Travaux Publics* du 17 février 2006, Julien Beideler

3 Rapport du Conseil Economique et Social de 1975, cité par Faure.

4 Zones à urbaniser en priorité : système d'urbanisation créé en 1957

5 « Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation, enjeux d'appropriation symbolique de l'espace.

Réflexions à partir de quatre villes de l'Ouest », Norois, n° 195, 2005/2, Vincent Veschambre, Université d'Angers.

6 Selon la belle expression de Wolfgang Kil, *Luxus der Leere, vom schwierigen Rückzug aus der Wachstumswelt*, Verlag Müller and Busmann KG, 2004, (le luxe du vide).

7 *Luftkrieg und Literatur*, W.G. Sebald, éd. C. Hanser, 1999, Munich; trad. : *La destruction des villes comme élément d'histoire naturelle*, Actes Sud, 2004.

8 *Histoire de l'Europe urbaine*, sous la direction de Jean-Luc Pinol, Seuil, 2 vol. 2003

9 Le PUCA a, depuis 2004, développé un programme de recherche « renouveler l'urbain au nom de la mixité ». On trouvera des comptes-rendus d'échanges sur ce thème dans le site internet du PUCA.

10 Tract d'une coordination, Paris 19^{ème}, 28 mai 2005.

11 « De quelques effets sociaux des démolitions d'immeubles. Un grand ensemble à Saint-Étienne », in *Espaces et Sociétés*, n° 124-125, 2006, Sylvia Faure, Université Lyon 2.

12 *La rue sans nom*, Marcel Aymé, Gallimard, 1930, (éd 1986, p. 119). Il décrit un quartier d'immigration avant sa destruction.

13 « Faut-il vraiment démolir les grands ensembles ? », *Espaces et Sociétés*, Gérard Baudin et Philippe Genestier, 2006.

Entretien

Projets retenus dans l'appel d'offres « renouveler et recomposer les quartiers » (ces documents sont disponibles au PUCA)

- Agnès Berland-Berthon : *Refaire de la ville dans les quartiers par la rénovation urbaine*,
- Thierry Vilmin, Jean-Jacques Argenson : *La démolition et le système local d'acteurs*,
- Hervé Léon, Agnès Lemoine, Gérard Darris : *Rénovation urbaine et relogement : l'émergence de figures nouvelles de la mixité*,
- Sabine Dupuy, Karima Younsi : *Contre les démolitions, la patrimonialisation d'un savoir-habitant ?*
- Naji Lahmini, Christophe Gibout, Peggy Hellequin : *La démolition à travers ses justifications : l'analyse du cas de Grande-Synthe*,
- Jean-Louis Parisis, Jean-Michel Savignat, Sandrine Léon : *Marseille et l'ANRU*,
- Paulette Duarte, Charles Ambrosino, Lauren Andrès, Natacha Seigneuret : *Représentation, légitimités et traductions des démolitions-reconstructions dans les projets de renouvellement urbain de quartiers*,
- Jean Cescau, Laurence Dini, Chrisitan Lacape, Gilles Rousseau : *Anticiper et maîtriser les effets des démolitions au sein des projets de renouvellement urbain*,
- Michel Peroni, Christelle Morel-Journel, Loïc Etiembre, Mathieu Bonnard : *Quartiers sensibles en démolition : un acte ultime contre la dérégulation spatiale et la marginalité urbaine ? L'exemple stéphanois*,
- Gilbert Gaultier, André Sauvage, Marc Rouzeau, Rozenn Le Bouar : *L'habitant incontournable ? Configurations locales des projets de rénovation urbaine*,
- Anne Faure, Andreia Antunes : *Renouveler les quartiers : quels jeux d'acteurs ? Quelle forme architecturale et urbaine*,
- Christa Aue, Bruno Jarry : *« Ville perforée » ou « nouveaux désordres urbains » en Allemagne Orientale et en Europe de l'Est. Les cas de Leipzig et d'Ivanovo*.

Ateliers

Les ateliers bruit

Le PUCA lance un programme de recherche sur le bruit et la qualité sonore des bâtiments des villes et des territoires. Des ateliers prospectifs vont être organisés autour de cinq thématiques.

Chaque atelier réunira des acteurs, observateurs, personnalités et experts et étudiera les fondements théoriques et les aspects pratiques du thème.

L'atelier 1 « Paysages sonores urbains » a eu lieu le lundi 27 avril 2009 à la Maison de l'architecture (les Ricollets). Il a abordé les moyens électroacoustiques - techniques et artistiques – qui permettra au grand public

de passer d'une position souvent passive « anti-bruit » à une attitude pro-paysage sonore active et inventive.

L'atelier 2 : « Vêtures du bâtiment, vêtements du corps » qui aura lieu le jeudi 11 juin abordera les dispositifs acoustiques de protection des façades qui pourraient être proposés aux usagers des villes et territoires pour gérer leur environnement sonore.

L'atelier 3 « Systèmes de self-défense, en kits » explorera les moyens et les dispositifs acoustiques qui pourraient être mis

à la disposition du grand public, via les grandes surfaces de bricolage, par exemple des kits de protection, des kits de discréetion, des kits de repos...

L'atelier 4 : « Visiblement, ça marche » s'interrogera sur le design des produits acoustiques. Comment l'œil renseigne-t-il l'oreille ? Faut-il accentuer les aspects de surface, façon « high-tech » ?

L'atelier 5 « Sons, silences, bruits » se penchera sur les « fauteurs de bruit »

Le design sonore pourrait-il mieux satisfaire le « bruiteur » tout en assaillant moins le « bruité » ? Les designers de l'espace public urbain pourraient-ils concevoir des abris bus /taxis/Tramways qui soient aussi des « oasis de silence »…

A l'issue des ateliers, les résultats innovateurs permettront d'alimenter les questionnements des programmes de recherches et d'expérimentations du PUCA.

Pour plus d'informations
Pascal Lemonnier
Pascal.lemonnier@developpement-durable.gouv.fr

Brèves

COLLOQUE

Plate-forme d'Observations des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU)

L'année 2009 est l'année de la valorisation de ce programme. Des colloques sont organisés dans chacune des villes partenaires jusqu'en 2010. Le premier a eu lieu les 25 et 26 mars au Centre des expositions de Nantes Métropole et a porté sur la fabrique urbaine. Plusieurs grands projets ont été analysés selon quatre thèmes : la production de l'habitat, la complexité du montage des

opérations urbaines, les temps et outils du projet, les cultures professionnelles et circulations de références. A l'échelle européenne, deux séminaires (à Lyon en juin et à Turin en octobre) permettront d'explorer le 1^{er} thème de recherche de la plate-forme « le quartier de gare, quelle impulsion pour le projet urbain ? ». Des ouvrages sur chaque colloque paraîtront aux Editions Parenthèses, dans

la collection « la ville en train de se faire », ainsi que des publications d'articles dans la presse spécialisée. L'ensemble du programme POPSU est sur le site www.archi.fr/GIP_EPAU/POPSU.

Inscription aux colloques obligatoire via ce site.

Pour plus d'informations
Danièle Valabregue
danielle.valabregue@developpement-durable.gouv.fr

CONSULTATION

Modes de vie et logement des jeunes

Le PUCA lance un programme d'expérimentation sur le logement à destination des jeunes. Partant des premières analyses formulées par les équipes de recherche et de l'état des lieux européen sur les pratiques de conception architecturale des résidences étudiantes*, l'objectif du programme est d'explorer de nouvelles pistes d'innovations architecturales, organisationnelles et sociales. Les maîtres d'ouvrage, publics ou privés, intéressés par cette démarche et disposant d'un lot foncier pouvant accueillir un bâtiment de logements à destination des jeunes ont transmis au PUCA avant le 30 mai 2009 une note d'intention.

L'appel à candidatures est en ligne sur le site Internet du PUCA.

* Architecture et Habitat Etudiant en Europe
Marc Emery - Sophie Nemoz - Paul Ardenne - AAM Editions - 29 €



Pour plus d'informations
Bertrand Vallet - tél : 01 40 81 28 40 - bertrand.vallet@developpement-durable.gouv.fr
Virginie Thomas - virginie-d.thomas@developpement-durable.gouv.fr

CONSULTATION REHA

Requalification de l'habitat collectif à haute performance énergétique

Lancée en novembre dernier, le PUCA a reçu 68 réponses. Ces propositions sont actuellement en cours d'expertise et devraient permettre de recueillir des offres concrètes, de faire émerger des procédés intéressants le bâti, de constituer un panel de solutions architecturales ou techniques innovantes intégrant une composante énergétique forte. Le jury de sélection se réunira les 9 et 10 septembre 2009.

Pour plus d'informations
Virginie Thomas
virginie-d.thomas@developpement-durable.gouv.fr

CONCOURS

EUROPAN 10 Inventer l'urbanité

Le lancement s'est fait le 18 janvier 2009 avec l'ouverture du module pour la 10^{ème} session sur le site internet : www.europan-europe.com regroupant les 62 sites mis à disposition du concours. La date limite de rendu des projets est fixée au 29 juin 2009. Le jury de sélection se réunira en octobre et décembre 2009. Un forum européen des villes et des jurys aura lieu au mois de novembre et sera un point fort de la démarche Europan. Autour des projets pré-sélectionnés, il accueillera les élus et leurs partenaires, des membres des différents jurys, les membres du conseil scientifique européens et les secrétariats afin de prendre connaissance des tendances des jeunes concepteurs.

Pour plus d'informations
Anne Vigne - tél : 01 40 81 24 61
anne.vigne@developpement-durable.gouv.fr
Jean Duriac - tél : 01 40 81 24 60
jean.duriac@developpement-durable.gouv.fr



Ville du Port à l'île de la Réunion, PRU

Agenda

27 AVRIL
Maison de l'architecture
Les Ricollets - Paris
Atelier « paysages sonores urbains »

4 MAI
Hôtel de Castries - Paris
Lancement du programme Logement Design pour tous

14 - 15 MAI
Bordeaux
colloque POPSU
Projets et stratégies urbaines à Bordeaux

19 MAI
Grande Arche de la Défense sud - Salle 1
les « 5 à 7 » du Club Ville
Aménagement
La crise et les territoires

28 MAI
Grande arche de la Défense sud - salle 1
les « 5 à 7 » du PUCA
Les répercussions urbaines du vieillissement de la population en Europe

8 JUIN
Grande arche de la défense - salle 2 -
les « 5 à 7 » du PUCA
Les réseaux urbains de l'eau et d'assainissement sont-ils solubles dans le développement durable ?

11 JUIN
Maison de l'architecture
Les Ricollets Paris
Atelier « vêtements du bâtiment vêtements du corps »

11 JUIN
Grande arche de la Défense - salle 2
Séminaire « citoyenneté urbaine, institutions, politiques publiques et citoyenneté comme pratiques »

6 JUILLET
Cité internationale universitaire de Paris
Atelier « Modes de vie et logements des jeunes »

14 SEPTEMBRE
Grande arche de la Défense - salle 1
1^{re} rencontre-débat : Changer de résidence ? Changer de pays ?
Les comportements résidentiels des retraités

10-11 OCTOBRE
Forum européen des sites EUROPAN
Paris



Une plate-forme web interactive dédiée au programme est mise en ligne : www.design-puca.fr

Calendrier
Phase 1 : Ateliers (Modes de vie et logement des jeunes : juin 2009)
Phase 2 : Recherches (dès 2010)
Phase 3 : Réalisations expérimentales (dès fin 2010 - début 2011)

Contacts
Virginie Thomas
virginie-d.thomas@developpement-durable.gouv.fr
Christophe Perrocheau
christophe.perrocheau@i-carre.net

Pour plus d'informations
josette.marie-jean-robert
@developpement-durable.gouv.fr
tél. 01 40 81 24 30

LOGEMENT DESIGN POUR TOUS

Le programme de recherche et d'expérimentation Logement Design pour tous a été lancé le 4 mai 2009 à l'Hôtel de Castries. Il s'agit de repenser la conception des logements pour répondre aux défis de notre société : vieillissement de la population, exigences de mixité sociale et générationnelle, mutations des structures familiales, fragilités de certaines populations, allongement de la durée des études, diffusion du numérique, exigences du développement durable ...

Porté par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), le programme Logement Design pour tous se déroulera en trois phases. La première phase du programme consistera à réunir les milieux professionnels (maîtres d'ouvrage, concepteurs, industriels, chercheurs et usagers) autour d'ateliers thématiques afin d'engager des réflexions croisées et de dégager des axes de recherche

et d'expérimentation. Le premier atelier sur les « Modes de vie et logement des jeunes » se tiendra courant juin. Les trois autres ateliers qui porteront sur le « Vieillissement de la population et habitat », l'« Accessibilité et espaces intérieurs » et le « Logement numérique » se dérouleront au cours du second semestre 2009.

A la suite des réflexions menées dans le cadre des ateliers, le PUCA pourra engager des actions de recherche complémentaires. Enfin, lors de la troisième phase des programmes expérimentaux seront menés afin de mettre en œuvre des solutions innovantes. Ils se concrétiseront par la réalisation d'opérations de logements neufs et en réhabilitation, dans l'individuel et le collectif.

Librairie

ZOOM SUR

Intercommunalité : politique et territoire

Paul Boino et Xavier Desjardins
Editions de la Documentation Française - 22 €



Comment maîtriser l'étalement urbain, si consommateur d'espace et génératrice de tant de déplacements routiers ?
Comment mener une politique locale

de développement cohérente quand les communes se font concurrence pour attirer les entreprises pourvoyeuses de taxe professionnelle ? Comment mettre en œuvre une plus grande mixité sociale alors que le morcellement communal favorise les « égoïsmes communaux » et l'« apartheid social » ? Pour répondre à cet ensemble de défis, le législateur a conçu une solution au tournant des années 2000 : l'intercommunalité, qui s'est développée depuis jusqu'à concerner près de 90 % des communes et 85 % de la population.

Cet ouvrage se propose de décrypter cette révolution silencieuse et profonde du système territorial français à travers les analyses de douze chercheurs appartenant à plusieurs disciplines scientifiques (urbanistes, géographes, sociologues, politistes, juristes, économistes ou encore spécialistes de finances locales).

Pour plus d'informations
Martine Vernier
martine.vernier@developpement-durable.gouv.fr

CAHIERS THÉMATIQUES DU PUCA

L'attractivité des territoires : regards croisés Actes des séminaires février – Juillet 2007

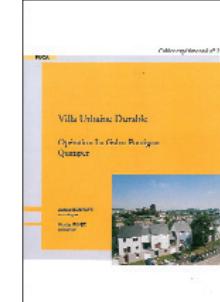
Responsable du programme
« Renouvellement urbain »
Jean-Paul Blais

La notion d'attractivité apparaît de plus en plus souvent dans les prises de positions des élus locaux et de leurs services de développement. Elle leur permet d'expliquer et de justifier des choix d'investissements, d'accueil d'activités et de communication, qui visent à accentuer le développement d'une ville ou d'une agglomération. Ces actes rendent compte des séminaires qui se sont déroulés en 2007 sur cette thématique.

Martine Vernier
martine.vernier@developpement-durable.gouv.fr

Villa Urbaine Durable Opération La Galva-Pontigou - Quimper

cahier expérimental n°2 - Diffusion PUCA
Jacotte Brobroff, sociologue
Nicolas Favet, architecte



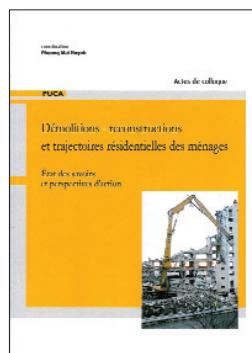
Dans le cadre du programme Villa urbaine durable, ce cahier expérimental n°2 d'évaluation présente les résultats de l'analyse des experts de l'opération La Galva-Pontigou à Quimper. Chaque opération est évaluée sur ses performances techniques et ses qualités architecturale et urbaine, par croisement avec les trois dimensions du développement durable : social, économique et environnementale. Ce document est destiné aux professionnels de la construction, aux chercheurs et aux collectivités locales.

Pour plus d'informations
Christophe Perrocheau
christophe.perrocheau@i-carre.net

ACTES DE COLLOQUE

Démolitions – reconstructions et trajectoires résidentielles des ménages Etat des savoirs et perspectives d'action

Coordination Phuong Mai Huynh
Actes de colloque n°195 – Diffusion PUCA



Actes des rencontres organisées par le PUCA et la DIV (délégation interministérielle à la ville) en 2008, dont l'ambition était de partager un état des lieux des savoirs sur les trajectoires résidentielles et les mobilités des ménages, dans des opérations de démolitions menées dans le cadre de la politique de la ville. Les résultats issus des analyses des différents sites étudiés y ont été présentés. Cet ouvrage rassemble les communications des chercheurs, les points de vue des acteurs et le compte rendu de la table ronde.

Pour plus d'informations
Phuong Mai Huynh
mai.huynh@developpement-durable.gouv.fr

VIENT DE PARAÎTRE

Editions Parenthèses :
• Pour un futur sans rupture : sous la direction de Patrice Godier, Claude Sorbets et Guy Tapie
• Pour petite et grande fabrique urbaine : sous la direction de Laurent Devisme

À PARAÎTRE

Aux Eds des Puf - collection La ville en débat
• La ville créative (Elsa Vivant)
• L'architecte, la ville et la sécurité (Paul Landauer)
• Repenser le développement territorial
• Annales de la recherche urbaine n°106 : Les nouvelles thèses de la recherche urbaine n° 107 : Les utopies urbaines

La fabrication de la ville : métiers et organisation

Sous la direction de Véronique Biau et Guy Tapie - Editions Parenthèses - collection Eupalinos - 18 €

Les grandes villes françaises sont souvent décrites au travers de leur dynamique socio-économique, de leur histoire, de leur identité, des éléments emblématiques qui les composent, de leur qualité de vie et, aujourd'hui, de leur place dans la compétition internationale. Elles sont aussi analysées à partir de leurs transformations physiques les plus récentes : grands projets architecturaux, transports en commun, renouvellement urbain. Ce livre propose une analyse des coulisses de toutes ces transformations sous différents angles de vues. Cet ouvrage est issu du programme de recherche du Puca "Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles" dirigé par Michel Bonnet.

Ont participé à ce numéro : Francine Benguigui, Pierre Bernard, Philippe Cromback, Jacques Donzelot, Jean Duriau, Phuong Mai Huynh, Evelyne Lemercier, Pascal Lemonnier, Marie-Flore Mattei, François Ménard, Christophe Perrocheau, Anne Querrien, Jean-Yves Ramelli, Virginie Thomas, Danièle Valabregue, Martine Vernier.

COLLECTION RECHERCHES DU PUCA

Des indicateurs pour gouverner : boussoles ou miroirs déformants ?

Philippe Zittoun
Recherche du PUCA n°196
Diffusion CERTU - 15 €

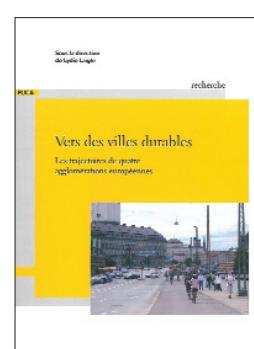


Quelles sont les conditions pour qu'un indicateur puisse être un véritable instrument de pouvoir, puisse légitimer une politique et l'aider à définir ses contours pratiques ? Cet ouvrage analyse les indicateurs de qualité de l'air et sonores en proposant huit études de cas dans les villes de Paris (bruit), Lyon (air, bruit), Turin (air), Birmingham (air), Hanovre (air et bruit), Milan (air et bruit), Marseille (air).

Pour plus d'informations
Evelyne Lemercier
evelyne.lemercier@developpement-durable.gouv.fr

Vers des villes durables Les trajectoires de quatre agglomérations européennes

Sous la direction de Lydie Laigle
Recherche du PUCA n°197
Diffusion CERTU - 15 €



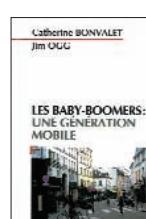
A partir de l'analyse de quatre agglomérations européennes – Barcelone, Hanovre, Copenhague et Naples – cet ouvrage rend compte du parcours singulier emprunté par chacune d'elles. Et ouvre sur une nouvelle génération de politique de développement urbain durable couplant la problématique de l'énergie aux acquis obtenus par l'articulation entre urbanisme, aménagement du territoire et transports.

Pour plus d'informations
Phuong Mai Huynh
mai.huynh@developpement-durable.gouv.fr

LE PUCA CHEZ LES ÉDITEURS

Les baby-boomers : Une génération mobile

Catherine Bonvalet - Jim Ogg
Editions de l'Aube - Diffusion Seuil - 24 €



Avec la montée de l'individualisme, les solidarités familiales intergénérationnelles, notamment en matière de logement, sont-elles appelées à perdurer ? Alors, après avoir transformé toutes les étapes du cycle de vie (apparition de la société de consommation, de nouveaux modes de vie en famille ou en ville, trajectoires résidentielles plus chaotiques), les baby-boomers seront-ils porteurs de nouveaux comportements au moment de la vieillesse ? C'est l'ensemble de ces questions que cet ouvrage, issu d'une recherche puca, analyse en retraçant les histoires résidentielles et géographiques de baby-boomers habitant Paris et Londres.

Pour plus d'informations
Francine Benguigui
francine.benguigui@developpement-durable.gouv.fr
Catherine Bonvalet
catherine.bonvalet@ined.fr

Projets et stratégies urbaines Regards comparatifs

Sous la direction de Alain Bourdin et Robert Prost
Editions Parenthèses - collection la ville en train de se faire - 20 €



Comprendre comment se transforme l'espace urbanisé au début du XXI^e siècle. Ce livre présente le travail comparatif mené par cinq équipes de recherche dans sept grandes villes françaises, Lille, Lyon, Montpellier, Marseille et Toulouse, dans le cadre de la Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU). Une analyse comparative décrypte les mécaniques mises en place à travers deux notions fondamentales : les projets et les stratégies urbaines.

Pour plus d'informations
Danièle Valabregue
danièle.valabregue@developpement-durable.gouv.fr

Sonore et urbanité Le sonore : une problématique incontournable de l'urbanisme ?

Michel Duchêne, Pascal Lemonnier, Jean-Philippe Noël, Delphine Costedoat, Alice Debonnet-Lambert, Didier Blanchard
Editions Overworld - Diffusion Le Festin - 15 €



Donner à la dimension sonore un rôle essentiel dans l'aménagement d'espaces urbains qui se situent à mi-chemin de l'intime et du public (la voiture, le parc de stationnement) est une nécessité. Cet ouvrage présente l'exemple de PARCUB qui offre un paysage sonore aux passagers de ses parkings, au travers d'une identité sonore pensée d'une manière scientifique et sensible.

Pour plus d'informations
Pascal Lemonnier
pascal.lemonnier@developpement-durable.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

plan urbanisme construction architecture

► Le gouvernement des villes et la fabrique du bien commun

Planification sociale de l'urbain et services publics
Citoyenneté et décision urbaine
Intercommunalité et métropolisation
Normes et fabrique du bien commun

► Le renouveau urbain

Rénovation urbaine et mixité sociale
Renouvellement et recomposition des quartiers
Créativité et attractivité des villes

► L'avenir des périphéries urbaines

Territoires urbains et sûreté
Architecture de la grande échelle
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité
Systèmes périurbains et coûts d'urbanisation
Dynamiques et pratiques résidentielles

► Comportements résidentiels et défis démographiques

Vieillissement de la population et choix résidentiels
Habitat et services aux personnes âgées
Evolutions démographiques et inégalités territoriales

► Accès au logement

Trajectoires résidentielles
Recompositions institutionnelles de l'offre de logement
Modes et formes de l'hébergement
Économie foncière et immobilière

► L'innovation dans l'architecture et la construction

Le projet négocié
Logements optimisés : coûts, qualité, fiabilité, délais
Concept qualité, habitat, énergie
Observatoire des bâtiments durables
Palmarès de l'innovation
Evaluation énergétique du patrimoine existant (PREBAT)

► Territoires et acteurs économiques

Espaces urbains et dynamiques économiques
Lieux, flux, réseaux dans la ville des services
Développement économique local et mondialisation
Économie de l'aménagement
Attractivité des territoires

► Vers des villes viables et acceptables

Politiques territoriales et développement durable
Risques technologiques : enjeux économiques et territoriaux
Ville urbaine durable
Quartiers durables
Aménagement et démarches HQE
Collectivités locales et politiques énergétiques (PREBAT)
Collectivités locales et défi climatique (PREBAT)

Premier plan

N° 18 avril - juin 2009
Journal d'informations du PUCA
plan urbanisme construction architecture
Grande Arche de la Défense Paroi Sud
92055 La Défense cedex
tél. 01 40 81 24 30
www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

Directeur de la publication : Emmanuel Raoul
Secrétaire permanent du PUCA

Rédactrice en chef : Josette Marie-Jean-Robert
tél. 01 40 81 24 30
josette.marie-jean-robert
@developpement-durable.gouv.fr

Rédaction : Pascale Maes

Conception graphique : Dominique Grelier
d'après la maquette de LM communiquer

Impression et diffusion : Presse pluriel

Crédit photos : infographie Luc Salvaire

Premier Plan sur internet
www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

ISSN 0183-0937

Tiré à 2000 exemplaires